

26/03/2021

FRANCE, SEINE-NORMANDIE

RIFIFI AU SUJET DES DECHETS DU GRAND PARIS

Alertée par les communes et les citoyens inquiets, l'ADSE (Association de Défense Santé Environnement) appelle à la mobilisation à l'encontre d'une décharge du Grand Paris. Situé sur la commune de Saint-Hilaire, aux lieux-dits Ardenne et La Saboterie, le site de 34 hectares devrait accueillir sur au moins 8 ans les déchets en provenance des travaux du Grand Paris. Son aménagement prévoit un déboisement et une excavation de la zone. Le projet présenté par le maître d'ouvrage Bouygues Travaux Publics comme un "remodelage de terres agricoles", s'inscrivant d'ailleurs dans une démarche vertueuse d'économie circulaire, inquiète évidemment les acteurs locaux. Une réunion de présentation du projet a été organisée le 2 février 2021 en présence des services de l'État (DRIEE et sous-préfecture), des élus de Saint-Hilaire, Chalo-Saint-Mars et Boutervilliers, de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonnes et du Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents (SIARJA). La Confédération paysanne, présente à la réunion, a expliqué que le rehaussement devant être effectué sur des parcelles agricoles de 5 hectares à Avrainville avec des gravats et terres en provenance des chantiers du Grand Paris n'était ni plus ni moins qu'une décharge, juridiquement parlant une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) classée ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement).

Une manifestation est prévue le dimanche 2 mai.

[Alerte ISDI – ASDE](#)